

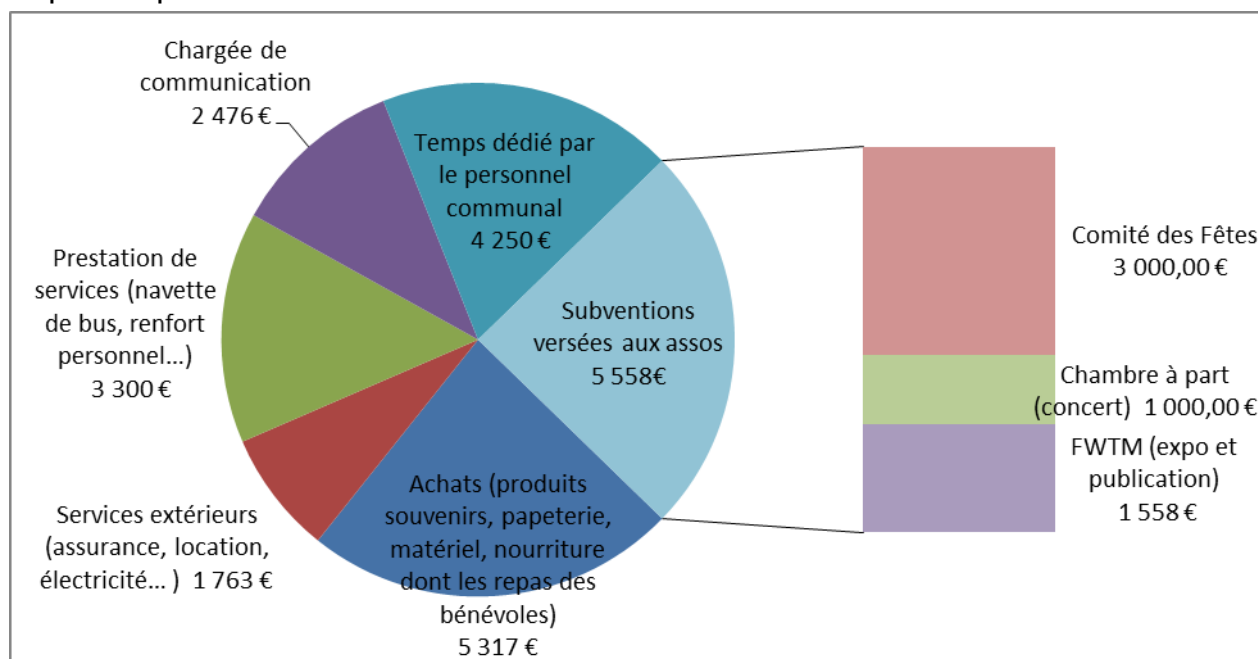
**Réunion du jeudi 20 Octobre 2016 à 20h 15 sous la présidence de M. Jean-Gabriel MASSON, Maire**

Excusés : LEMAIRE R, AUBE JB, WAGON J, GOTHIERE F

✓ **Bilan financier du centenaire de la bataille de Fromelles pour la commune**

Monsieur le maire remercie tous ceux qui se sont impliqués dans ce beau projet : bénévoles, agents communaux, élus, commerçants et artisans, renfort des villages voisins et tous les organismes qui nous ont épaulés par leur soutien logistique ou financier (la Communauté de Communes de Weppes et son musée, les offices du tourisme, gendarmerie, pompiers, Croix rouge, Département du Nord et région Hauts de France, Etats français et australien, comité des Fêtes, UNC section de Fromelles, FWM, paroisse des Weppes, la fondation de l'hospice de Wavrin, Orange, le Symidème...).

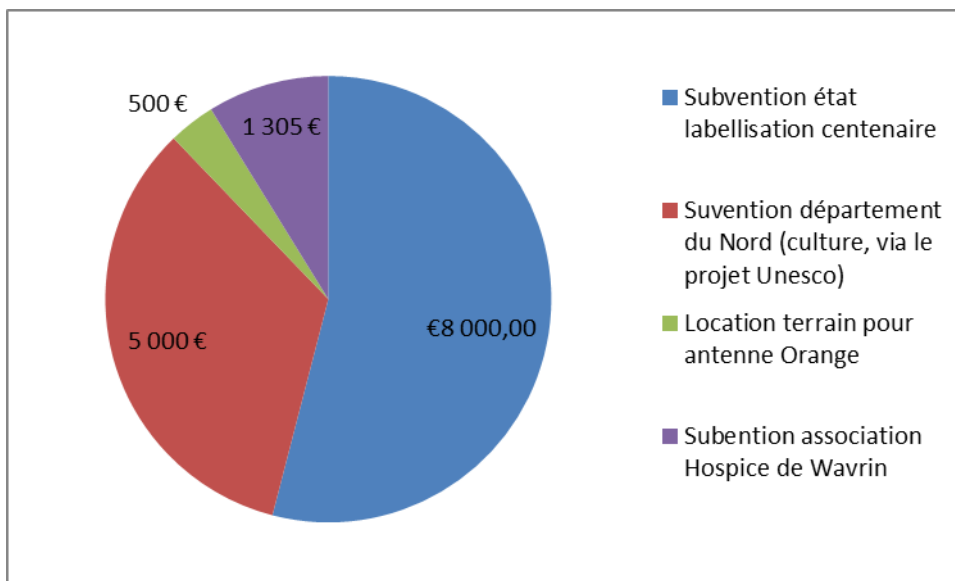
Dépenses pour un total de **22 664 €** dont :



Les locations ont fortement été limitées grâce aux prêts de matériel des communes voisines et de la région.

Certaines dépenses ont été payées directement par nos partenaires : les 788 € par le Symidème pour l'achat des mugs du centenaire, prise en charge de la conception du logo de Fromelles par la région, coproduction du film documentaire « Fromelles » par la CC Weppes à hauteur de 1500 €.

Les recettes pour la commune sur cet événement sont au total de **14 805 €**.



Au final, l'évènement aura coûté à la commune **3 609 €** (7858 € en valorisant le temps passé par le personnel communal à cet évènement).

#### ✓ Réseau médiathèque et Plan de financement

Mr le Maire présente la convention proposée entre la commune et la commune tête de réseau des Médiathèques. C'est la commune de le Maisnil qui est pressentie.

Il présente également les coûts récurrents modifiés par rapport à la solution initiale entérinée en mars (8817 € / an) qu'induit ce nouveau projet de convention.

Exigence de surface à raison de 0.07m<sup>2</sup> par habitant (0.1 m<sup>2</sup> par habitant à terme), soit 63 m<sup>2</sup>. L'espace dédié sur Fromelles est de 91 m<sup>2</sup>

Demande subvention de 3EUR par habitant à l'asso, plus 300 EUR de subvention de fonctionnement et prise en charge de l'assurance sur les livres au titre du mobilier de la commune.

La Commune s'engage à compenser par le biais d'une subvention la prise en charge des frais de déplacement et de restauration pour les professionnels et bénévoles qui vont en formation et qui assurent les prêts de la MDN sur place (taux fiscaux) en vigueur.

Coût du réseau estimé à :

750 EUR financement actions de coordination du réseau (subvention Foyer rural les Merlettes)

700 EUR fond thématique versé à l'association le temps de Lire

570 EUR : coût fonctionnement logiciel mutualisé (subvention Foyer rural les Merlettes)

500 EUR : animation versée à l'association le temps de Lire

Soit un total de 2520 EUR

Le conseil municipal demande à ce que l'association puisse faire de ce lieu de lecture un lieu ouvert au public, de convivialité.

Une solution est à trouver en dehors des heures d'ouverture au public pour favoriser les échanges entre l'association "le Temps de Lire" et les autres associations.

Il est demandé à la commune de Fromelles de fournir un plan pluriannuel de financement.

Rappel de la convention du réseau de médiathèques

« En cas de création d'une médiathèque souhaitant intégrer le réseau, la commune dotera son équipement d'un fond de base de 2 000 documents minimum (comme le demande la Médiathèque du Nord) selon un plan d'acquisition accompagné par un budget prévisionnel sur trois ans maximum. L'engagement du Conseil Municipal devra être écrit et annexé à la demande d'intégration dans le réseau, accompagné du plan annuel d'équipement (documentaire, mobiliers et informatique) et du plan budgétaire mis à disposition pour les débuts du service de lecture publique dans sa commune par rapport au fonctionnement de sa médiathèque et son intégration dans le réseau.

La Médiathèque Départementale du Nord aide, lors de la création d'une médiathèque, le nouvel équipement en réalisant des prêts exceptionnels les premières années (permanent ou ponctuel). »

Le financement se fera sous forme de versement de subvention exceptionnelle. La subvention exceptionnelle de l'année sera ajustée suivant le stock actif réel d'ouvrages présenté par l'association.

L'association s'engage à fournir chaque année un état des lieux de son fonds afin de re-évaluer le montant de la subvention exceptionnelle à verser pour atteindre cet objectif à 3 ans.

Le plan ne peut être revu à la baisse que si l'association estime avoir atteint cet objectif (et à sa seule initiative).

Hypothèse :

20 € en moyenne par ouvrage, soit  $20€ * 2000 = 40\ 000\ €$

2500 documents ont été donnés à l'association, en dehors du prêt MDN. Environ 1000 ouvrages n'ont pas été retenus lors d'un 1<sup>er</sup> tri. Il reste donc 1500 documents qui seront catalogués. L'hypothèse retenue est volontairement la plus pessimiste, soit seulement 500 ouvrages exploitables après 2<sup>ème</sup> tri (à l'issue de plusieurs mois d'exploitation).

**Année 2016** : 1000 documents MDN (ponctuel ou permanent) + 500 documents acquis + 500 documents minimum utilisables issus de dons (dans les faits plus 1500 ouvrages donnés et conservés, une 2<sup>ème</sup> passe de tri sera faite dans les premiers mois).

Financement des 500 documents : 560 € CCW + 2700 € subvention récurrente + subvention exceptionnelle de 7000 € (6740 € majoré à 7000 € pour pallier l'absence de recette de cotisation)

**Année 2017** : 600 documents MDN (soit 400 rendus ou désherbés) + 750 documents actifs (soit 250 désherbés/ ou non considérés comme actifs) + 250 documents issus de dons = 1600 documents, soit 400 documents à acquérir.

Financement des 400 documents : 700 € thématique + 2700 € subvention récurrente + subvention exceptionnelle de 4600 €.

**Année 2018** : 200 documents MDN (soit 800 rendus ou désherbés) + 1300 documents actifs (soit 200 désherbés / ou non considérés comme actifs) + 150 documents issus de dons = 1650 documents, soit 350 documents à acquérir.

Financement des 350 documents : 700 € thématique + 2700 € subvention récurrente + subvention exceptionnelle de 3600 €.

**Année 2019** : 0 documents MDN (soit tout le stock rendus ou désherbés) + 1630 documents actifs (soit 170 désherbés) + 100 documents issus de dons = 1730 documents, soit 270 documents à acquérir.

Financement des 270 documents : 700 € thématique + 2700 € subvention récurrente + subvention exceptionnelle de 2000 €.

**Année 2020** : 1830 documents actifs (soit 170 désherbés) + 70 documents issus de dons = 1900 documents, soit 100 documents à acquérir minimum. Financement des 100 documents : 700 € thématique + 2700 € subvention récurrente suffisent à dépasser le nombre de 2000 références actives.

Total subventions exceptionnelles : 7000 + 4600 + 3600 + 2000 = 17200 €

Ne sont pas comptabilisés les cotisations des familles qui viendront également abonder les acquisitions. Base 60 familles, soit 1200 € par an (60 ouvrages). pour atteindre les 2000 documents par le biais d'un versement de subvention exceptionnelle en sus des subventions récurrentes versées.

Le conseil municipal adopte le plan pluriannuel de financement et le principe de convention intercommunale par 13 voix pour, 2 contre.

✓ **Désignation du Délégué communautaire**

Après en avoir délibéré, Monsieur MASSON Jean-Gabriel, Maire de la Commune de Fromelles, est désigné à l'unanimité Délégué Communautaire de la Métropole de Lille à compter du 15 décembre 2016.

✓ **Délibération modificative budgétaire (affectation résultats)**

- l'affectation des résultats comptables du compte administratif comme suit en remplacement de la délibération du 9 avril 2016 :

1 Détermination du résultat d'investissement de l'exercice 2015 :

Total des dépenses : ...273 382.41    Total des Recettes : 96 504.31

Résultat : - 176 878.10

Report des dépenses : 542 499.05    Report des Recettes : 119 179

Nouveau Résultat – 600 198.15

Résultat Antérieur : 124 478.96  
 Résultat Cumulé : - 475719.19

2 Détermination du résultat d'exploitation de l'exercice 2015 :

Total des charges : 341 301.93 Total des produits : 403 972.47

Résultat : 62 670.54

3 Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015 :

Cpte 12 Résultat N (déficit) .....

Ou Résultat N (excédent) cpte 12.....

Cpte 119 Résultat antérieur déficit.....

Ou Résultat antérieur (excédent) cpte 110 : 643615.69

Résultat à affecter : 706 286.23

Affectation par ordre de priorité :

- couverture du déficit d'exploitation

par réduction des charges

-couverture du déficit d'investissement cpte 1068 475 719.19

Autofinancement complémentaire cpte 1068

- report à nouveau cpte 110 230 567.04

Les résultats définitifs dégagés ci-dessus sont repris budgétairement dans la délibération modificative

✓ **Point travaux mairie**

De nouveaux avenants ont dû être pris dont voici la synthèse présentée en séance :

Entreprise	Montant	Description	Statut Administratif	Décision
Electro	349,65	DETECTEUR INFRAROUGE + SUPPLEMENT LUMINAIRES ENCASTRES	Avenant Marché	ok
	1262,69	Eclairage banque accueil	Avenant Marché	ok
	1257,18	Bureau du maire	Avenant Marché	ok
	1 048,08	alimentation SEWEP	Investissement bâtiment	ok
			SEWEP	ok
	371,05	intervention elect déménagement tempo	entretien	ok
	277,5	mise à la terre	entretien	ok
	396,1	Pose vidéo-projecteur	entretien	ok
	944,08	Remplacement Eclairage secrétariat	entretien	ok
5906,33	TOTAL		ok	
Demey	374	portes intérieures pré-peintes	Avenant Marché	ok
	330	PORTES INTERIEURES	Avenant Marché	ok

	680	ESCALIER+ LIMON + SOUS-FACE ESCALIER	Avenant Marché	ok
	90	BAGUETTES D'ANGLE (Salle des Mariages)	Avenant Marché	ok
	2271	Préparation pour peinture intérieure	-	non, sera fait en ré
	1 822,00	Secrétariat	-	non, sera fait en ré
	1298	Archives et Salle Détente	-	non, sera fait en ré
	380	Plafond Porche Extérieur	Entretien	ok
	883,87	SOL (Archives + Salle Détente)		non, sera fait en ré
	1 360,00	Chéneaux peinture 2 ème étage	Entretien	ok
	3 214,00	TOTAL		
Delannoy	1143,7	Modification arrosage et meuble évier	Avenant Marché	ok
Merris	1044,99	Doublage salle cérémonie + trappe + montée escalier + doubage bureau du maire	Avenant Marché	
	??	Placo montée escalier		à chiffrer
	??	Rampe		NON, on repeint l'es existant
	2828,56	placo et plafond secrétariat	Avenant Marché	ok
	750	Habillage trappe désenfumage	Avenant Marché	
	-629,16	pas de vitrification de l'escalier	Avenant Marché	
	4320	Banque d'accueil	hors marché, investissement	OK
	1250	porte coulissante secretariat	hors marché, investissement	OK
	??	Plafond bureau du maire		inclus dans le marc
9564,39	TOTAL			
Carpentier	3750	allée brique + plus ou moins values	Avenant Marché	OK
D'Honte	5640	Grille porche d'entrée	hors marché, investissement	Ok
Choquet	3260,22	habillage zinc	Marché et en partie entretien suivant le type d'intervention	ok
Modula	1690	chassis rep 09	Avenant Marché	ok
Nord Carrelage	2597,09	carrelage secrétariat	Avenant Marché	ok

TOTAL	<b>36 765,73</b>
-------	------------------

Les montants totaux des avenants complémentaires, entretiens complémentaires sur l'existant et investissements sur des parties non concernés par le marché restent dans la limite des provisions fixées au départ

mais l'état des lieux de l'existant a obligé à anticiper certains travaux pour bénéficier des prix du marché.  
Les travaux reportés à une date ultérieure auraient coûté plus chers à réaliser.

Comme indiqué dans le tableau, certains travaux complémentaires n'ont pas été validés ou seront effectués en régie par nos agents communaux pour limiter les coûts.

✓ **Débat orientation générale du PLU**

Monsieur le maire rappelle le principe de révision générale prise en novembre 2015.

Un document préparatoire au débat d'orientation du PLU sera envoyé avant le conseil municipal de Novembre.

✓ **Divers**

**Demande de subvention vidéophone école)**

Il convient de mieux sécuriser l'entrée de l'école, en particulier lors des heures de garderie où la grille reste ouverte pour permettre le passage des parents à toute heure.

Sur le temps scolaire, il est rappelé que la grille ne peut être ouverte que si un adulte de l'école est présent physiquement à l'entrée.

Un premier devis de vidéophone nous a été proposé pour plus de 2000 €.

Au vu du coût important du dispositif vidéo, de son utilisation mal adaptée à la configuration et à l'organisation de l'école, il est décidé de renoncer à la demande de subvention et de retravailler à une autre solution.

**Lotissement Vilogia**

Le chantier de construction des 22 logements en accession devrait prochainement démarrer en décembre 2016 pour une livraison courant 2018.  
Il ne reste que 4 logements en accession et 2 lots libres.

*Tous les sujets du jour ayant été abordés, Monsieur le Maire clôture la séance à 23h40.*